

Rapport d'étape comité BF4-5

Conseil fédéral des 13 au 15 mai 2026



Rappel - Composition du comité BF4-5

- ✓ Julien Lapan, secrétaire général et trésorier
- ✓ Saleha Hedaraly, vice-présidente
- ✓ Julien Fournier, membre BF (RC)
- ✓ Patrick Lupien, membre BF (RP)
- ✓ Philippe D. Tarte, membre BF (RP)
- ✓ Luce Gilbert, membre BF (RU)
- ✓ Michaël Poirier (en appui), conseiller à la comptabilité



Rappel des mandats BF4-5

BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

Analyser les enjeux entourant le mode de calcul des cotisant·es d'ici le prochain Congrès.

BF5 | Recommandation de nature financière du bureau fédéral

- a) Poursuivre les travaux de révision des règles d'octroi des libérations aux différents comités fédéraux, au bureau fédéral et au comité de coordination en tenant compte des réalités des trois regroupements, des militant·es des régions et des plus petits syndicats;



Rappel des mandats BF4-5

BF5 (suite)

- b) Étudier les possibilités d'un soutien financier accru de la Fédération envers les syndicats de région, plus particulièrement les plus petits syndicats, dans les trois regroupements;
- c) Réévaluer la politique d'octroi des dons (notamment afin de prévoir des dons récurrents lors du 8 mars);
- d) Évaluer les enjeux financiers de nature structurelle de la Fédération à plus long terme.

BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

***Analyser les enjeux
entourant le mode de
calcul des cotisant·es d'ici
le prochain Congrès***

Plan de présentation BF4

1. Terminologie
2. Deux modes de calcul
3. Influence de la méthode de calcul sur différentes règles
4. Résumé des travaux du comité
5. Méthode CSN – Avantages et inconvénients
6. Hypothèse de travail: une méthode CSN modulée et adaptée aux besoins de la FNEEQ
7. Analyse et simulations
8. Conclusions et recommandations



BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

1) Terminologie

1) Membre

✓ Personne représentée par le certificat d'accréditation

2) Cotisant.es

✓ Personne qui paie une cotisation syndicale dans une période donnée (ex: vacances, rétroactivité, etc.)

3) Délégué.es

✓ Membre qui participe aux instances fédératives



BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

2) Deux modes de calcul évalués

✓ Mode de calcul FNEEQ (mode actuel):

Chaque personne pour laquelle un T4 est émis dans l'année est prise en compte.

Exemple : une personne ayant touché une seule paie compte pour 1 cotisant.e

✓ Mode de calcul CSN :

Le nombre de personnes cotisantes est établi par la moyenne des 12 derniers mois

Exemple : une personne ayant touché une seule paie compte pour 1/12 cotisant.e

✓ *Note importante : L'utilisation de l'une ou l'autre des méthodes de calcul n'influence pas l'entrée d'argent.*



BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

3) Influence de la méthode de calcul sur différentes règles

Pourquoi c'est important?

La méthode touche plusieurs règles et influence les barèmes et les délégations



BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

3) Influence de la méthode de calcul sur différentes règles

Statuts et règlements

- Composition du Congrès (3.06.01.01)
- Composition du Conseil Fédéral (4.06.01.01)
- Composition du Bureau Fédéral (5.06.01.01)

Effet indirect : la composition du bureau fédéral « tient compte de la taille de chaque regroupement à l'intérieur de la fédération »



BF4 | Détermination du nombre de cotisant-es

3) Influence de la méthode de calcul sur différentes règles

Guide de gestion

- Critères d'utilisation du fonds de négociation (GF 1.4)
Le montant auquel a droit un syndicat est lié à son nombre de cotisant-es.
- Frais de coucher (GF 1.17)

Conseil fédéral					
Nombre de cotisant-es...	Nombre de délégué-es	Nombre de chambre (de base)	Nombre minimal	Nombre supplémentaire	Nombre total
1-100	1	1	+1	0	2
101-350	2	2	0	0	2
351-600	3	3	0	0	3

- Seuil des cotisant-es pour le calculer les repas (GF 1.18)



BF4 | Détermination du nombre de cotisant.es

Le mode de calcul influence le nombre de cotisant.es par syndicat : le mode CSN diminue le nombre de cotisant.es en comparaison du mode FNEEQ

N.B. : la période de référence n'est pas et ne peut pas être identique pour les 2 méthodes

ÉTABLISSEMENTS	MÉTHODE ACTUELLE	MÉTHODE CSN	VARIATION %
	52	34	-34%
	330	258	-22%
	111	85	-24%
	63	46	-28%
	333	267	-20%
	904	753	-17%
	920	715	-22%
	739	587	-21%
	336	254	-24%
	169	137	-19%

BF4 | Détermination du nombre de cotisant.es

4) Résumé des travaux du comité

- 1) Analyse des avantages et inconvénients de la modification du mode de calcul
- 2) Recension des règles (statuts et guide de gestion) influencées par le nombre de cotisant.es : paliers de délégué.es, remboursements
- 3) Mise à jour de plusieurs tableaux Excel comparant les deux méthodes de calcul (CSN vs FNEEQ) et ses effets sur le nombre de membres de chaque syndicat et regroupement
- 4) Évaluation d'une hypothèse de changement du calcul des cotisant.es tenant compte du poids en nombre de membres des syndicats du secteur universitaire pour assurer le maintien de leur représentativité
- 5) Analyse de la variation du nombre de cotisant.es et de délégué.es des syndicats affectés

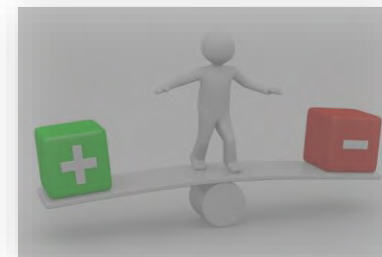


BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

5) Méthode CSN - Avantages et inconvénients

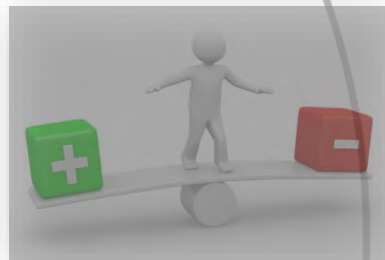
AVANTAGES

- ✓ Fiabilité des données
 - ✓ Fin de la variation importante de cotisant·es en lien avec les rétroactivités salariales et le règlement de litiges
 - ✓ Fin de la distorsion démocratique basée sur la réception tardive des T4, qui oblige à calculer le nombre de cotisant·es à partir de données désuètes
- Pourcentage approximatif des syndicats qui ne mettent pas à jour leur données pour l'instance du printemps dans les trois dernières années :
entre 15% et 45%



BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

5) Méthode CSN - Avantages et inconvénients



AVANTAGES

- ✓ Simplicité administrative
 - Une tâche de moins pour les syndicats
 - Facilité de consulter les données pour la FNEEQ
- ✓ Exhaustivité et précision des données (cotisant.es) qui assure une meilleure équité et démocratie syndicale
 - ✓ Ex: influence les remboursements et le nombre de délégué·es dans les instances
 - ✓ Ex: délégation de décembre 2025 basée sur des T4 de 2024

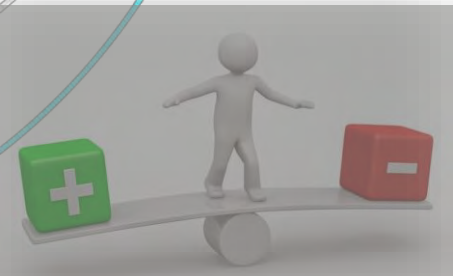


BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

5) Méthode CSN - Avantages et inconvénients

DÉSAVANTAGES

- Diminution du poids politique du secteur universitaire (RU et caucus) (*si la méthode CSN est non modulée*)
- Nécessite du travail technique ponctuel
 - Révision des statuts et du guide de gestion
- Nécessite décision et changement de pratique
 - Ex : date à statuer pour la « prise de photo » avant une instance fédérale pour le nombre de cotisant·es et de délégué·es



BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

5) Méthode CSN - Avantages et inconvénients

AUTRES CONSTATATIONS

- Enjeu d'image et de communication (distinction entre le nombre de membres versus de cotisant.es qui nécessite une adaptation du discours)
- Les travaux du comité BF4-5 ont contribué à diminuer le coût de l'affiliation de la FNEEQ à certains organismes.



BF4 | Détermination du nombre de cotisant-es

5) Méthode CSN - Avantages et inconvénients

En passant à la méthode CSN, on constate une **variation moyenne différente** par regroupement et pour les syndicats non regroupés

* À titre indicatif

- Cégep : **environ -20 %**
- Privé : **environ -25 %**
- Université : **environ -55 %**
- Caucus : **environ -55 %**



BF4 | Détermination du nombre de cotisant-es

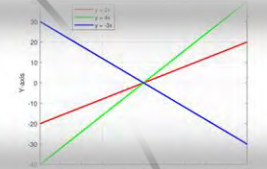
6) Hypothèse de travail :

changer de méthode en tenant compte du nombre de membres des syndicats du secteur universitaire, donc une *méthode CSN modulée et adaptée aux besoins de la FNEEQ*



BF4 | Détermination du nombre de cotisant-es

6) Hypothèse de travail: une méthode CSN adaptée



Deux (2) constats

1) Similarité de la composition du membrariat du RC et du RP :

- Davantage de membres qui travaillent toute l'année
- Plus faible variation avec méthode CSN (environ 20 % à 25 %)

2) Similarité de la composition du membrariat du RU et du caucus :

- Davantage de membres qui travaillent une partie de l'année
- Plus grande variation avec méthode CSN (environ 50 % à 55 %)

BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

6) Une méthode CSN adaptée : Pistes de solutions

Afin de combiner les avantages de la méthode CSN tout en annulant l'effet négatif sur le poids politique du secteur universitaire (RU + caucus) :

- ✓ Prévoir deux tableaux de calcul (p. ex : pour le nombre de personnes déléguées dans les instances fédérales) :
 - Un pour les syndicats du RC + RP
 - Un autre pour les syndicats du milieu universitaire

Consensus du comité:

- ✓ Ne pas léser des groupes de cotisant·es en modifiant la méthode de calcul



BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

6) Une méthode CSN adaptée : Pistes de solutions

Exemple : application possible pour les délégations au Congrès

CONGRÈS					
Tableau actuel		RC + RP		RU + CAUCUS + NR	
Membres	Délégué.es	Membres	Délégué.es	Membres	Délégué.es
1 à 50	1	1 à 40	1	1 à 20	1
51 à 125	2	41 à 95	2	21 à 55	2
126 à 250	3	96 à 195	3	56 à 110	3
251 à 375	4	291 à 385	4	111 à 165	4
376 à 500	5	386 à 480	5	166 à 220	5
501 à 625	6	481 à 580	6	221 à 275	6

L'argument historique pour les deux (2) tableaux serait explicité dans les *Statuts et règlements* et dans le *Guide de gestion*.

BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

6) Une méthode CSN adaptée : Pistes de solutions

Ex. : application possible pour les délégations au Conseil fédéral

CONSEIL FÉDÉRAL					
Tableau actuel		RC + RP		RU + CAUCUS + NR	
Membres	Délégué.es	Membres	Délégué.es	Membres	Délégué.es
1 à 100	1	1 à 75	1	1 à 45	1
101 à 350	2	76 à 270	2	46 à 155	2
351 à 600	3	271 à 460	3	156 à 265	3
601 à 850	4	461 à 655	4	266 à 375	4
851 à 1000	5	656 à 770	5	376 à 440	5
1001 à 1150	6	771 à 885	6	441 à 505	6

BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

7) Analyse et simulations

- ✓ On observe des variations entre les syndicats d'un même regroupement.
- ✓ Selon nos simulations, très peu de syndicats verraient une diminution de leur délégation

Simulation pour le Conseil fédéral de mai 2026

Nombre de syndicats affectés	Variation	Commentaires
86	Aucune variation	
10	+1 délégué.e	
1	+3 délégué.es	Délégations de plus de 10 personnes déléguées
1	+4 délégué.es	Délégations de plus de 10 personnes déléguées
11	- 1 délégué.e	3 syndicats n'ont pas mis à jour leurs données, qui peuvent être influencées par la rétroactivité salariale
1	- 2 délégué.es	Délégations de plus de 10 personnes déléguées

BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

7) Analyse et simulations

- ✓ Formation continue au Regroupement Cégep : pas de lien observé avec la diminution du nombre de délégué·es
- ✓ Une partie des diminutions de délégation s'explique par des données non mises à jour et affectées par la rétroactivité



BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

AVERTISSEMENT

- ✓ Les simulations présentées sont à titre indicatif uniquement
- ✓ Simulations effectuées avec des données de 2024 et 2025 pour les instances de 2025 et 2026
- ✓ En préparation du Congrès, les calculs pourront s'effectuer en utilisant les données de référence mises à jour pour établir les tableaux.
- ✓ La recommandation présentée aujourd'hui concerne uniquement le changement de la méthode et non le calcul précis des délégations.
- ✓ La décision ne peut se prendre en fonction des besoins d'un syndicat en particulier, mais sur une base fédérative.



BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

8) Conclusions et recommandations : Éléments pour adopter la méthode de calcul CSN en l'adaptant aux besoins de la FNEEQ

- ✓ L'approche des deux (2) tableaux pour les barèmes tient compte de l'effet de la précarité et des statuts contractuels dans la composition du membrariat des regroupements et des syndicats non regroupés de la FNEEQ.
- ✓ L'adoption du vote à double majorité dans les instances fédérales limite l'effet des grosses délégations et tend à relativiser la variation de celles-ci.
- ✓ Le poids politique des regroupements et des syndicats non regroupés est préservé par rapport à la méthode actuelle au bureau fédéral et dans les instances.



BF4 | Détermination du nombre de cotisant·es

8) Conclusion et recommandations

Recommandation

Que le prochain comité des statuts et règlements de la FNEEQ soit mandaté pour proposer une modification aux statuts et règlements visant à modifier le calcul des cotisant.es selon l'hypothèse de travail du comité BF4-5, soit :

- Passer au calcul du nombre de personnes cotisantes selon la méthode CSN.
- S'assurer que le poids relatif des regroupements et des syndicats non regroupés de la fédération soit maintenu par la création de tableaux différenciés pour les barèmes et délégations.



BF5 | Finances à long terme

d) Évaluer les enjeux financiers de nature structurelle de la Fédération à plus long terme

BF5 | Finances à long terme de la FNEEQ

Rappel de la situation financière de la fédération

- Surplus d'environ 7 M\$ (total des 2 fonds) au dernier budget
- Nouvelles dépenses à plusieurs postes :
 - Exécutif (+ 1 poste)
 - Plus de libérations (comités fédéraux, comités ad hoc, BF)
 - Politique d'accueil des nouveaux syndicats
- Budget 24-26 volontairement déficitaire de 2 M\$ au fonds général
- Perte possible de certains revenus pour l'avenir



BF5 | Finances à long terme de la FNEEQ

Résumé des travaux à ce jour

Fait

- Analyse des postes budgétaires (p. ex : récurrents, très récurrents, ponctuels)
- Analyse des économies que pourraient générer les postes peu ou pas récurrents

En cours

- Analyse de la hauteur des économies à long terme à faire
- Identifier les postes budgétaires possibles pour des économies à long terme



BF5 | Finances à long terme de la FNEEQ

Suite des travaux

Pour les mandats 2027-2029 et 2030-2032:

- proposer un bouquet de solutions possibles pour diminuer le déficit en vue du mandat 2027-2030;
- proposer un bouquet de solutions possibles pour une transition vers un budget non déficitaire en vue du mandat 2030-2032;
- penser les finances à long terme en tenant compte du volet b) du mandat BF5 (possibilité de soutien accru pour les syndicats de région et les plus petits syndicats).



BF5 | Finances à long terme de la FNEEQ

Rapports à venir

- Conseil fédéral de décembre 2026 : 3^e rapport d'étape et présentation de recommandations pour le budget 2027-2029
 - *Des premiers choix importants devront être faits dès cette année.*
- Congrès 2027 : rapport final et présentation de recommandations pour le mandat 2027-2030 en vue du budget 2030-2032

En vue de la réunion du Conseil fédéral de décembre 2026

- Consultation des syndicats dans une perspective fédérative sur les priorités budgétaires de la fédération, en adéquation avec sa mission première d'appui aux syndicats



BF5 | Finances à long terme de la FNEEQ

Orientation

■ Mission de la FNEEQ

« **Un appui professionnel centré sur les membres**

Si les membres sont directement impliqués par le biais de comités de travail, ils bénéficient également de l'appui d'une équipe de personnes salariées professionnelles. La FNEEQ développe un service centré sur les syndicats. Une personne conseillère est en lien étroit avec chaque syndicat, ce qui lui permet d'ajuster ses conseils aux pratiques locales et ainsi d'être plus efficace en ce qui concerne la défense des droits des membres. L'appui aux syndicats et à leurs membres concerne les dossiers de relations de travail, le dépôt et la défense des griefs, les recours devant les tribunaux administratifs ainsi que, de façon plus large, les négociations, les luttes et la vie syndicale. »

- Site Web de la FNEEQ



BF5 | Finances à long terme de la FNEEQ

Consultation à venir

- Le comité vise à tenir des consultations à l'automne 2026 pour obtenir le pouls des syndicats et explorer les différentes solutions :
 - Canevas de consultation envoyé au début de l'automne
 - Point d'information dans les regroupements, le caucus et les syndicats non regroupés
 - Rencontre(s) fédérative(s) en ligne avec un ou deux membres des syndicats locaux et ateliers interregroupements
 - Questionnaire à remplir par chaque syndicat

NB: Ces consultations visent à tenir compte du regard des membres sur les priorités de la FNEEQ, mais ne sont pas exécutoires. Des filtres fédératifs applicables seront à considérer.



BF5 | Finances à long terme de la FNEEQ

Un contexte politique à prendre en considération



- *Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail (2026, c. 4; Projet de loi n° 3 adopté)*
 - Augmentation de la bureaucratie pour la gestion syndicale
 - Détermination des cotisations principale et facultative
 - Obligations financières accrues en matière d'audits





fneeq 
CSN

*Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec*



fneeq 
CSN